



POLITIQUE SANTE SECURITE

IMDC considère que la santé et la sécurité sont des priorités pour l'entreprise. C'est pourquoi la Direction de IMDC s'engage à faire de **chaque collaborateur un acteur responsable** de sa santé, de sa sécurité et de celles des autres. La consultation et la participation des salariés sont des éléments clés dans ce processus.

A ce titre, trois objectifs permanents nous concernent:

1. **Préserver l'intégrité des personnes et des biens** en s'assurant que nos métiers et activités sont exercés dans le respect de la sécurité, de la santé physique et psychique des personnes.
2. **Favoriser la qualité de vie au travail** en assurant à chaque salarié les meilleures conditions de travail possibles dans les bureaux et sur les sites/chantiers par la prévention des facteurs de risques liés aux agents physiques, chimiques et biologiques, aux troubles musculo-squelettiques (TMS), aux risques de fatigue liés à certaines situations de travail et de déplacement, et aux facteurs psychosociaux.
3. **Intégrer notre savoir-faire dans la conception des ouvrages** de manière à réduire les risques sur la santé et la sécurité des personnes et à améliorer la sécurité industrielle.

Pour répondre à ces défis, **IMDC** requiert de ses dirigeants et collaborateurs:

- de faire preuve d'exemplarité
- d'éliminer les dangers, évaluer et réduire les risques pour la santé et la sécurité au travail et en tenir compte dans tout processus décisionnel
- de s'impliquer dans une communication transparente à tous les niveaux
- de respecter les exigences légales ainsi que d'autres exigences comme par exemple les règles internes et les procédures en matière de Santé Sécurité, en particulier les « Règles qui sauvent » définies par ENGIE
- de veiller au même niveau de prévention et de protection pour nos prestataires
- de développer les compétences en vue de prévenir et de répondre aux situations à risques
- d'analyser méthodiquement les dysfonctionnements, accidents et presque accidents
- afin d'ajuster en conséquence la chaîne de prévention et les procédures de sécurité au travail
- d'améliorer le développement ou le suivi de la sécurité de nos projets en intégrant les facteurs humains et organisationnels.

La présente Politique Santé à l'objectif global: "Atteindre l'Excellence dans toutes nos activités en mesurant et en améliorant constamment nos performances".



Annelies Bolle
Directeur Général